Le Portrait public des utilisations de l'IA au Québec — un registre fondé sur un arrêté ministériel, passé à 432 initiatives autodéclarées

AI in the Public Sector · Bonne pratique · Canada

Score de qualité : 53/100

Niveau de preuve : Modérées

Résumé

Un arrêté de 2024 oblige les organismes publics québécois à déclarer chaque année leurs initiatives d'IA : de 168 (65 organismes) à 258 (83) en 2025, puis 432 (157) en 2026. Données ouvertes, mais autodéclarées et non vérifiées.

Dimensions clés

Dimension	Score
Evidence of impact / measured public value	1/3
Transparency, fairness & accountability	2/3
Transferability / demonstrated replication	1/3
Scalability beyond pilot	2/3
Governance, capability & sustainability	2/3

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

C-NAPSE web research — consulté le 2026-11-25

Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), Gouvernement du Québec — consulté le 2026-11-25

Gouvernement du Québec — Portrait des utilisations de l'IA dans l'administration publique — consulté le 2026-11-25

Noovo Info / La Presse Canadienne — Les projets en IA s'accélèrent dans les organismes publics du Québec (Feb 2026) — consulté le 2026-11-25

Données Québec — Portrait public des utilisations de l'IA (open dataset) — consulté le 2026-11-25

Citer — Evidoria. *Le Portrait public des utilisations de l'IA au Québec — un registre fondé sur un arrêté ministériel, passé à 432 initiatives autodéclarées*. ID persistant : eedccede-cfd2-4251-b6e6-ad4ea4265595.